

Notre Village



Logo créé par Alexandra Sauvignet



Bulletin Municipal Saint Sauveur en Rue



Février 2016

En premier lieu, nous avons une pensée pour les victimes des attentats et leurs familles. Notre vivre ensemble a été visé et remis en cause. Nous devons donc réaffirmer notre souhait du respect de la diversité sous la bannière de la République et de la laïcité.

Nous vivons aussi de profonds changements dans notre quotidien : l'installation de la crise économique, la réorganisation de nos institutions, le regroupement des régions, le regroupement des intercommunalités, puis peut-être un jour celui des communes ! Comment préparer l'avenir quand les règles sont en cours de redéfinition ? Gardons le cap et poursuivons notre mission !

Le plan local d'urbanisme (PLU) a été approuvé après 10 ans de gestation et est en vigueur depuis le 12 janvier 2016. C'est la clé de voute pour l'aménagement et l'évolution de la commune dans les années à venir.

L'implication des habitants dans la vie du village est primordiale pour le dynamisme de Saint Sauveur en Rue. Les diverses associations ont fait vivre notre village et nous les remercions. Cette année encore, l'équipe municipale a continué à soutenir les associations locales, à améliorer ses infrastructures et à se projeter sur de nouveaux aménagements dans le but de favoriser le bien-être des habitants de la commune.

Vous trouverez en parcourant cette revue, le travail réalisé par l'équipe cette année, le détail des projets annoncés, des nouvelles de la vie associative et des informations pratiques.

L'équipe municipale souhaite aux habitants de Saint Sauveur en rue une très belle année 2016. C'est avec votre soutien que nous pourrions voir les projets se concrétiser !

Sommaire

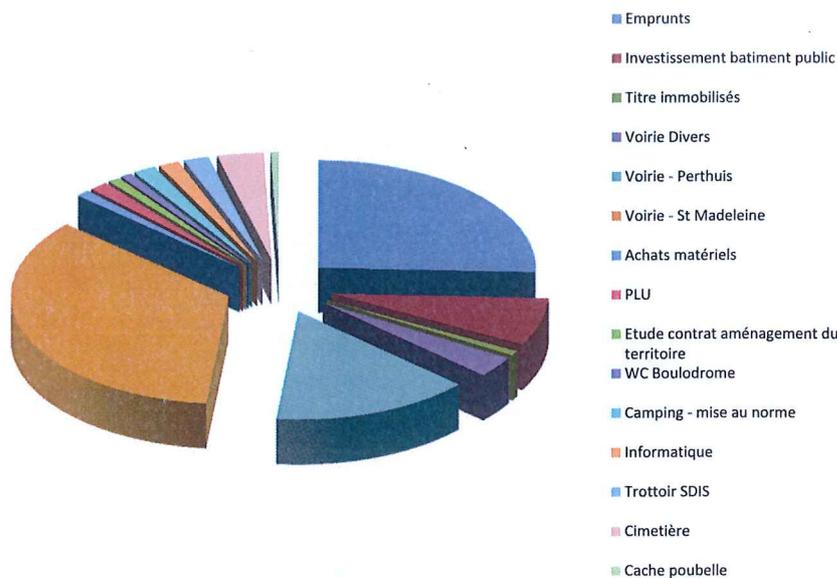
Edito.....	P.2
Budget.....	P.3
Aménagement.....	P.4 à 6
Voierie.....	P.6
PuyLoubier	P.7 et 8
Station d'épuration	P.9
Formation employés.....	P.9
Performances thermiques ..	P.10 à 13
Classe en 5.....	P.14 et 15
L'usage du feu.....	P.16
CCAS	P.17
Présentation personnel	P.17
Assistants maternelles	P.18 et 19
Etat civil.....	P.19
Ecoles.....	P.20 et 21
Associations	P.22 à 31
Festivités.....	P.32
Horaires.....	P.32

PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U.)

Par délibération du 5 novembre 2015, le conseil municipal a approuvé le Plan Local d'Urbanisme de la commune mettant fin à l'élaboration de ce document d'urbanisme prescrite par la délibération du 20 octobre 2005. La rédaction de ce document s'est étendue sur trois mandats municipaux et l'approbation de ce P.L.U. est nécessaire pour envisager tout nouveau développement de la commune. Succédant au plan d'occupation des sols, il a pour objet de préciser les règles d'urbanisme pour chaque zone de notre territoire et de proposer de nouvelles orientations pour notre futur. Il a pour ambition d'encadrer les nouveaux projets privés ou collectifs, dans le respect des nouvelles lois et règlemen-

tations de plus en plus contraignantes. Engager l'avenir de la commune avec ce nouveau document d'urbanisme, rédigé localement, est d'autant plus capital que cette compétence risque prochainement d'échapper aux communes (rédaction du prochain plu au niveau de la communauté de commune). Néanmoins, le P.L.U., précisant un cadre pour toutes questions touchant à l'urbanisme, n'a aucune autorité sur toute problématique de boisement sur notre territoire. Le conseil municipal s'engage en ce début d'année 2016 dans un nouveau gros dossier : mettre à jour l'ancienne réglementation des boisements.

Ventillation des dépenses d'investissement pour 2015 (en €)



Emprunts	Remboursement des programmes précédent	77 005
Investissement batiment public		21 618
Titre immobilisés	Participation au capital de AFL	2 200
Voirie Divers		9 444
Voirie - Perthuis		44 595
Voirie - St Madeleine		105 000
Achats matériels		3 096
PLU		4 361
Etude contrat aménagement du territoire		2 692
WC Boulodrome		2 565
Camping - mise au norme		5 008
Informatique		4 638
Trottoir SDIS		5 579
Cimetière		10 406
Cache poubelle		1 779
Total des dépenses		299 985

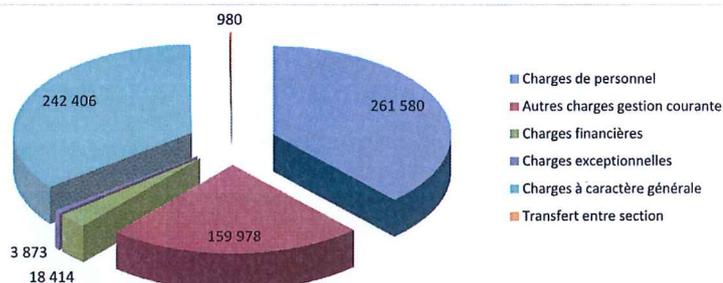
Excédent année antérieur		246 086
Transfert entre section		980
FCTVA		11 593
Taxe aménagement		2 019
Excédent de fonctionnement		68 626
Emprunts pour réalisation des investissements		120 000
Subvention Voirie - Perthuis		14 000
Subvention Voirie - St Madeleine		30 000
Subvention CCMP		5 149
Total des recettes		498 454

Excédent d'investissement pour année suivante 252 367

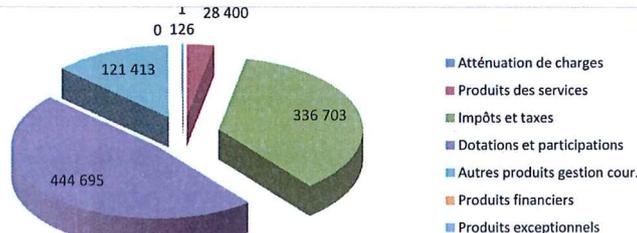
SYNTHESE FINANCIERE DE FONCTIONNEMENT

		2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
DEPENSES	012 Charges de personnel	212 162	224 974	239 067	266 999	236 708	263 246	275 076	261 580
	65 Autres charges gestion courante	139 829	127 403	128 320	132 776	131 497	134 543	122 479	159 978
	66 Charges financières	36 797	29 369	23 232	24 019	24 921	27 602	21 119	18 414
	67 Charges exceptionnelles			208	9	21 908	600	0	3 873
	011 Charges à caractère générale	168 963	185 642	191 375	206 123	196 249	251 634	256 725	242 406
042 Transfert entre section									980
Sous total des dépenses de fonctionnement		557 752	567 389	582 202	629 927	611 283	677 625	675 399	686 250
RECETTES	13 Atténuation de charges	274	6 747	402	6 682	14 350	48	4 593	
	70 Produits des services	25 767	39 732	17 738	38 762	50 831	20 385	19 153	28 400
	73 Impôts et taxes	235 876	248 910	250 150	271 378	311 944	320 192	330 820	336 703
	74 Dotations et participations	340 231	344 495	362 670	328 195	361 910	377 495	410 548	444 695
	75 Autres produits gestion cour.	67 990	90 239	134 163	65 090	111 308	122 740	107 629	121 413
	76 Produits financiers	75	75	65	65	65	56	52	
77 Produits exceptionnels	2 192	637	5 997	27 671	230 361	16 152	2 018	1 126	
Sous total des recettes de fonctionnement		672 404	730 836	771 185	737 844	1 080 769	857 067	874 813	932 336
Excédent budgétaire de fonctionnement à reporter en investissement		114 652	163 447	188 983	107 917	469 486	179 442	199 414	246 086

Ventillation des dépenses de fonctionnement pour 2015 (en €)



Ventillation des recettes de fonctionnement pour 2015 (en €)



Cette année, les finances de notre commune se portent bien, ce qui va permettre d'investir sur notre territoire en fonction des divers projets (voir article sur l'urbanisme).

Les éléments marquants pour 2015 sont :

- Disparition de la ligne de crédit qui permettait jusqu'alors de financer notre besoin de trésorerie
 - Extinction de dettes irrécouvrables datant de plus de 15 ans sur la CÉPRA pour une valeur de 34 404,55€
- Malgré des baisses de dotations, le Conseil Municipal n'a pas augmenté les taux d'imposition (seule la base votée par l'Assemblée Nationale a augmenté) mais a décidé de compenser par d'autres revenus (CAF, loyers sur le foncier de la commune, revenu forestier, ...).

En 2015, les actions menées dans le cadre de la commission « Urbanisme » ont été nombreuses et fructueuses :

- ✓ validation du Plan Local d'Urbanisme ;
- ✓ finaliser le Contrat Communal d'Aménagement et organiser l'aménagement de la « zone libre, rue Jean Roux » ;
- ✓ engager l'aménagement d'un nouveau lotissement ;
- ✓ concertation sur l'aménagement de la rue du pertuis ;
- ✓ préparer la réorganisation et le transfert d'usage de certains bâtiments communaux : local technique, bibliothèque, accueil mairie, école publique ...
- ✓ dépôt et réponse positive de 2 appels à projets (Région Rhône-Alpes et Parc du Pilat) pour être accompagné par des spécialistes dans nos démarches d'aménagements.

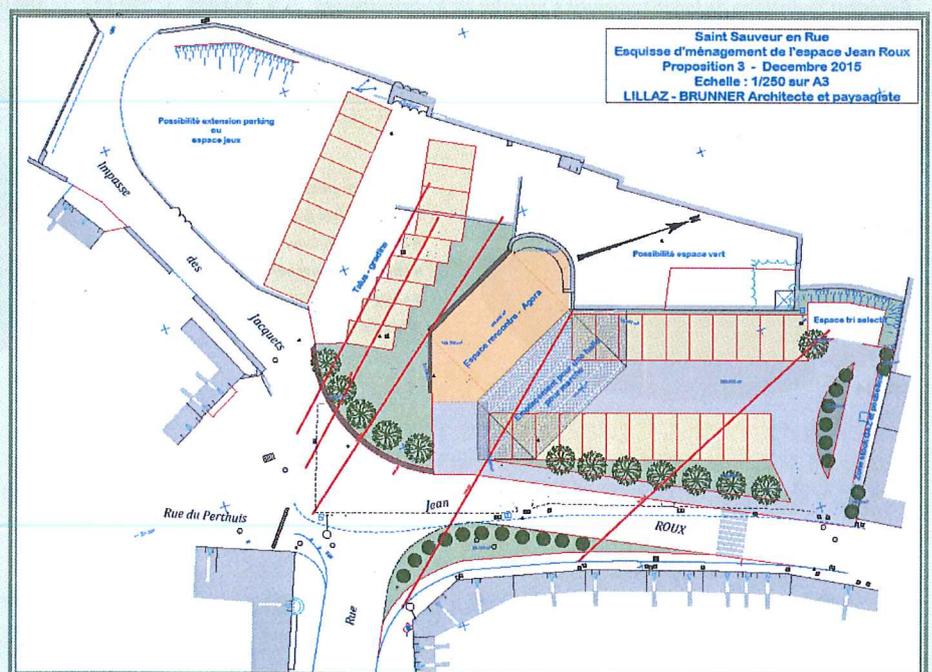
ZOOM 1 : L'aménagement du centre-Bourg et de la place « rue Jean Roux »

En 2009, le bureau étude « André LILLAZ, Architecte et Emmanuel BRUNNER, paysagiste » a été consulté sur le projet « **Aménagement global du Bourg** »

dans le cadre d'un Contrat Communal d'Aménagement (COCA). Cette mission a initié la démolition de l'ancienne « Maison Berne » et de ses bâtiments annexes.

Dès 2014, en partenariat avec le Département 42, les élus de la commission « Urbanisme » ont relancé cette étude afin de finaliser le projet.

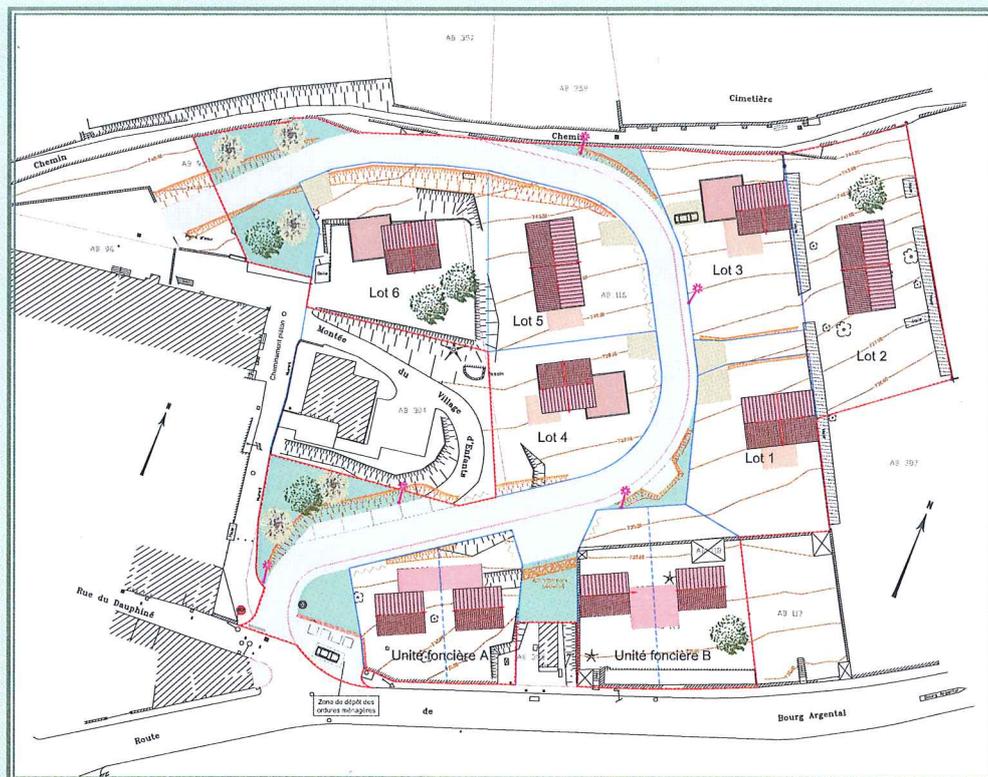
Cet automne 2015, plusieurs propositions d'aménagements de la « zone libre, rue Jean Roux » ont été réalisées. Pour cet aménagement il a été demandé essentiellement un espace de stationnement ainsi qu'un lieu d'accueil convivial pour le marché et les habitants. La proposition ci-jointe est une «ESQUISSE» de l'aménagement possible.



ZOOM 2 : L'aménagement du lotissement « Le dauphiné ».

En 2015, la commission urbanisme a piloté une étude pour implanter un nouveau lotissement sur une parcelle de 7966m² dans elle a la maîtrise foncière. Ce lotissement est situé sous le cimetière. Il y aura 6 lots pour une surface de 5760m² et 2206m² pour les servitudes. La surface de ces lots va de 595m² à 1055m².

La Mairie a clôturé l'année 2015 avec une demande d'aménagé. Le prix des parcelles n'a pas encore été fixé. Le projet s'inscrit dans une orientation d'aménagement du PLU.



Cette orientation d'aménagement vise à assurer une continuité cohérente entre le bourg et les nouveaux quartiers.

La commercialisation débutera en fin d'année 2016.

Pour tout renseignement, prendre contact avec la mairie.

ZOOM 3 : avenir de l'école publique

Une réflexion est menée sur l'aménagement de locaux adaptés pour l'accueil des enfants.

Actuellement les bâtiments existants, déjà exigus, montrent leurs limites d'accessibilité et de fonctionnalité. Les coûts importants de mise aux normes nous amène à envisager une autre possibilité d'aménagement.

Le site actuel de l'OVE, historiquement destiné à l'accueil d'enfants, nous offre sans doute de nouvelles perspectives où la place n'est plus un facteur limitant.

Un cahier des charges a été transmis à un cabinet d'architecte pour étudier la faisabilité d'un projet de groupe scolaire sur cet espace. Par ailleurs, la commune recherche tous les accompagnements nécessaires pour mener à bien ce projet.

ZOOM 4 : L'aménagement de la rue du pertuis

Une rencontre habitants élus concernant l'aménagement de la rue du Pertuis a été réalisée en Juillet 2015. Cette rencontre a permis aux riverains présents d'échanger sur les solutions envisageables pour restreindre l'usage de cette rue aux seuls riverains ainsi que pour en limiter la vitesse de circulation :

- ✓ signalisation horizontale de quelques places de stationnement.
- ✓ reprise de la signalisation des stops. En partie haute, la bande blanche du stop sera réalisée sur la totalité de la largeur de la voirie avec la pose de deux panneaux «sens interdit sauf riverains de plus de 3,5T ». En partie basse, la bande blanche sera rafraîchie avec la pose à nouveau d'un panneau « sens interdit sauf riverains ».

Une fois cette signalisation en place, si le constat reste le même, il sera demandé à la gendarmerie d'effectuer des contrôles routiers.

ZOOM 5 : voirie 2015

L'entretien des voiries capte une part importante des finances de la commune.

Voierie rue du Pertuis

Cette année, la commune a refait le tapis d'une partie de la rue du Perthuis.

La voirie du lotissement St Madeleine a été terminée.

La commune a choisie de ne pas réaliser de trottoir afin de mettre en place une voie partagée. Au printemps, la signalisation horizontale sera réalisée ainsi que l'aménagement des lieux d'implantation des poubelles.

Des travaux d'amélioration de l'intersection de la route de la côte des Salettes et la D503 ont été entrepris avec la création d'un fossé et d'un drain afin de capter les eaux de ruissèlements qui rendaient cette portion dangereuse en hiver.

Des travaux de fossés et de drains ont aussi été réalisés au Montet et aux Pras.



Pour rappel, les trottoirs sont faits pour les piétons.

Chaque conducteur doit adapter sa vitesse et sa conduite au tracé de la route.

Organisée par le CAUE Rhône-Métropole et en partenariat avec le Parc naturel régional du Pilat, nous étions 2 élues de la commission Urbanisme de St SAUVEUR EN RUE (Pauline GACHE et Caroline VUAILLAT) à participer à une journée d'étude à Puylobier, au pied de la montagne Sainte-Victoire, dans les Bouches-du-Rhône, à l'occasion d'un cycle de formation

« Responsabilité des élus dans l'aménagement durable de leur territoire ».

Ce voyage d'étude à destination des **élus et techniciens des petites communes rurales et périurbaines a rassemblé une vingtaine de personnes** : élus des communes du PNR Pilat de Saint Julien Molin Molette et d'Échalas (69), les communes de Civrieux-d'Azergues (69), Sonnay (38) et Charnay (69) ainsi que plusieurs techniciens du PNR Pilat, des Bâtiments de France, cerf Rhône-Alpes.

L'objectif de cette journée était d'échanger sur les aménagements de petites communes qui, sans les moyens dont disposent les villes-centres, doivent faire preuve de ténacité, d'imagination et de compétences pour faire les justes choix et trouver les moyens de réaliser leurs projets.

La journée, entièrement financée par le PNR Pilat, a débuté par **une présentation de la commune et découverte du village à pied** et plus particulièrement du centre-bourg commentée par Frédéric Guinieri, maire de Puylobier.

Nous avons ensuite **visité plusieurs lieux spécifiques** de la commune :

- les équipements publics (Construction de la salle de spectacle, aménagement du théâtre de plein air, restructuration du groupe scolaire, extension de la crèche, aménagement du skatepark) ;
- les espaces publics (Re qualification du centre ancien et rénovation de l'éclairage public) ;
- les activités/commerces (Rénovation du parc immobilier communal : supérette, restaurant) ;
- Habitat (Création de nouveaux logements communaux à loyer modéré dans le centre, Déploiement du plan-façade) ;
- Patrimoine (Restauration des remparts et de l'église Sainte-Marie) ;
- Énergie (Parc photovoltaïque, Isolation thermique de bâtiments communaux).



En fin de journée, nous avons participé à un atelier-débat autour de la projection d'un film sur les aménagements de la commune de Vrin (CH) et de son projet d'architecture « Culture locale et développement rural ».



Ce voyage nous a permis d'aller à la rencontre de la démarche exemplaire de cette commune de 1900 habitants – Puylobier – dont le projet communal place l'aménagement au centre du dispositif d'amélioration du cadre de vie, à partir de la réhabilitation de son petit patrimoine, du reclassement des zones AU, du réinvestissement du centre bourg par de nouveaux logements et services, de la mise en valeur des espaces publics.

Les nombreux, riches et conviviaux échanges avec Frédéric Guinieri, maire de Puylobier sur la planification et la programmation des projets d'urbanismes, l'action foncière, le rôle de l'architecture, la maîtrise de l'énergie, la place du citoyen, la gestion communale, le prix du projet... ont été particulièrement formateur pour nous élues de St Sauveur en rue.

Cette journée nous a permis d'échanger avec ce Maire mais également les autres élus présents car nous sommes tous confrontés à ces problématiques d'aménagements que nous avons à relever au nom de nos administrés: comment préserver l'identité d'un village sans renoncer à la modernité ? Comment préserver son paysage en lui donnant vie ? Comment maintenir coûte que coûte tous les services qui rendent facile la vie ordinaire ?

Nous avons pris conscience de l'importance des choix d'aménagement dans la vie quotidienne d'un village, compris qu'il est parfois bon de s'affranchir de certaines contraintes pour atteindre nos objectifs et qu'un accompagnement des administrés dans nos choix et projets est souvent garant de sa réussite.



La commission « Aménagement et urbanisme » est à la disposition des administrés pour échanger plus précisément avec ceux et celles qui souhaitent faire part de leurs propositions pour la commune.

Station d'épuration : L'étude de son renouvellement en cours

En janvier avait lieu la 1^{ère} réunion avec tous les partenaires (Conseil départemental, Syndicat des communes, Police de l'eau et le bureau d'étude retenu) afin d'étudier le remplacement de la station d'épuration. Celle-ci arrive en fin de vie. Sa construction date de 1980.

Les objectifs de cette étude sont :

- choix de la filière de traitement (filtre planté de roseaux, boue activée, ...)

- choix du lieu d'implantation

- dimensionnement en fonction de l'évolution du nombre d'habitants pour les trente ans à venir.

- l'étude va durer six mois environ.

Assainissement non collectif

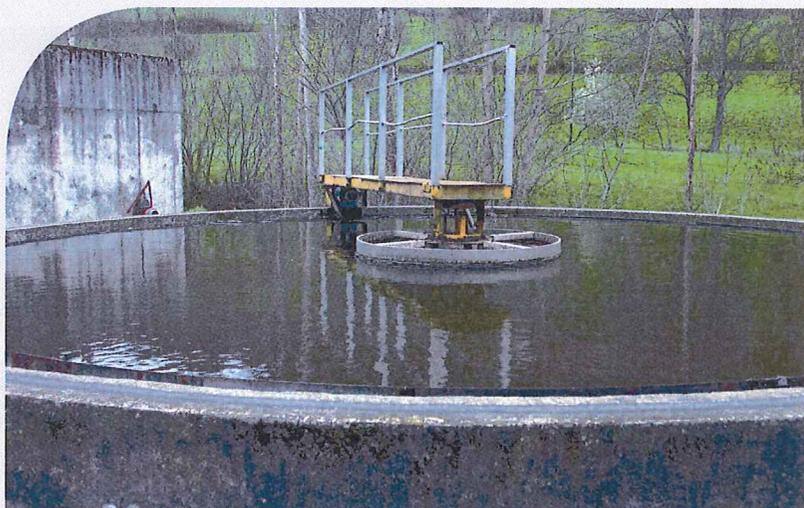
La commune a la compétence assainissement non collectif. Un certain nombre d'habitations n'ont pas encore été contrôlées. La programmation de leurs contrôles est prévue pour cette année.

Un courrier sera envoyé aux habitants concernés afin de convenir d'un rendez-vous.

Pour rappel, ce contrôle de l'existence d'un assainissement non collectif est obligatoire pour toute habitation non raccordée à l'assainissement collectif.

En cas de vente d'un bien, si l'installation d'assainissement n'est pas réputée conforme, le nouveau propriétaire doit être déclaré conforme dans l'année suivant la vente du bien.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie.



La formation des employés Municipaux en 2015-Gestion de l'eau

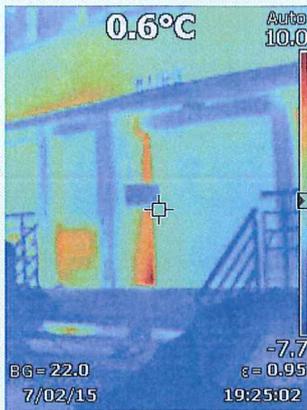
Le 9 novembre 2015, le service MAGÉ du Département 42 a proposé aux collectivités de la région une formation « Boues activées ».

Pour notre commune, un employé accompagné de son collègue ont assisté à cette formation riche d'enseignements.

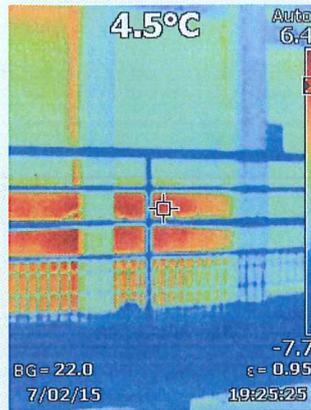
Ont été abordés les notions suivantes : pollution de l'eau, le traitement des boues activées, les normes, la réglementation, la législation ainsi que les règles de sécurité et d'hygiène au travail.

Cette journée a été l'occasion d'échanger avec les techniciens en charge des questions de

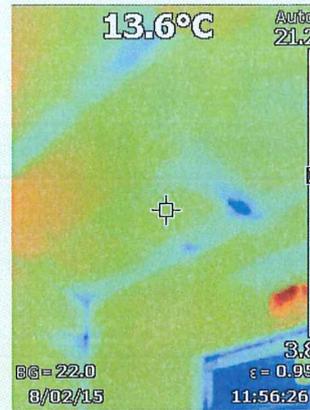




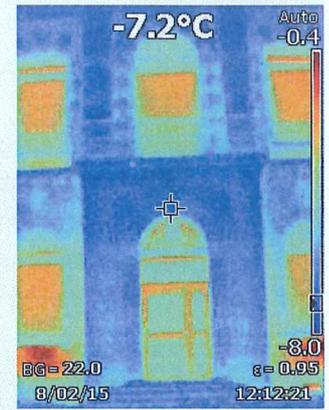
Mairie



Mairie



Plafond salle des fêtes



Ecole Publique

Pourquoi réaliser une étude énergétique des bâtiments ?

La raréfaction des sources d'énergie traditionnelles tels que le charbon, le gaz, le pétrole a conduit à l'augmentation des prix. Par ailleurs, la sensibilisation a réveillé les consciences sur les risques de pollution que court notre planète quand l'on utilise ces fossiles combustibles.

Le secteur du bâtiment représente 40 % de la consommation d'énergie de l'UE, donc aussi le plus grand potentiel de progrès en termes d'efficacité énergétique. De plus, on peut s'attendre à un durcissement des directives européennes pour les économies d'énergie dans le bâtiment. Cela aura un effet considérable sur de nombreux professionnels de ce secteur.

Connaître l'efficacité énergétique de nos bâtiments communaux pour nous permettre de réduire nos dépenses.

Comment réaliser cette étude de nos bâtiments ?

Une caméra thermique est le seul outil capable de produire une image des pertes énergétiques d'un bâtiment. La méthode est rapide, et les images thermiques produites sont précises et convaincantes.

Pourquoi l'imagerie thermique ?

Les caméras thermiques sont des outils puissants et non invasifs pour la surveillance et le diagnostic de l'état des bâtiments. Une caméra thermique permet d'identifier les problèmes très tôt, autrement dit de les documenter et de les corriger avant qu'ils s'aggravent et entraînent des réparations coûteuses.

Pourquoi réaliser des images thermiques de nos bâtiments communaux ?

Ces images vont nous donner une image globale de la situation de chaque bâtiment mais aussi :

- identifier et localiser le problème
- mesurer les températures
- enregistrer les informations
- nous indiquer exactement ce qui doit être réparé
- nous aider à détecter les défaillances avant que les vrais problèmes n'apparaissent.
- nous permettent d'économiser du temps précieux et de l'argent.

Notre volonté : Connaître l'efficacité énergétique de nos bâtiments communaux pour réduire nos dépenses.

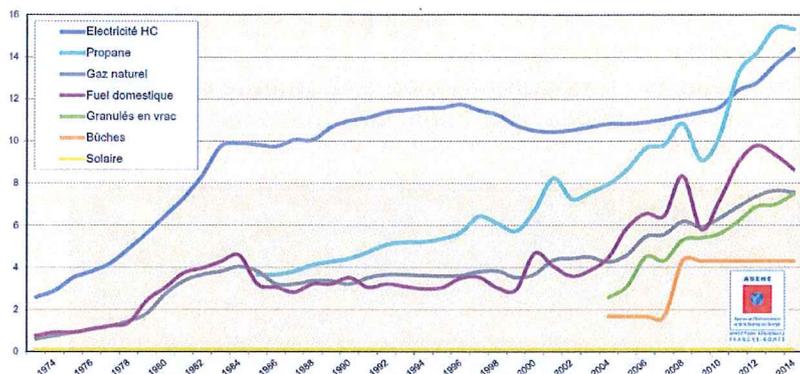
Les bâtiments communaux des villages du Pilat sont pour la plupart anciens et peu isolés. A Saint Sauveur en Rue, malheureusement nous n'échappons pas à ce constat car bon nombre de nos bâtiments sont de véritables « passoires énergétiques », ce qui représente une réelle « menace » pour le budget communal du fait du coût instable de l'énergie.

Graphique de l'évolution du coût de l'énergie.

Prix des énergies pour l'utilisateur – Secteur de l'habitat – de 1973 à 2014

Éditeur : ADEME Franche-Comté

Le graphique ci-dessous illustre l'évolution du prix des énergies à usage domestique (en centimes d'euros TTC courants par kilowattheure PCI)



De plus, pour pouvoir répondre **aux exigences actuelles de la réglementation thermique**, des travaux importants sur la majorité de ces bâtiments seraient à faire.

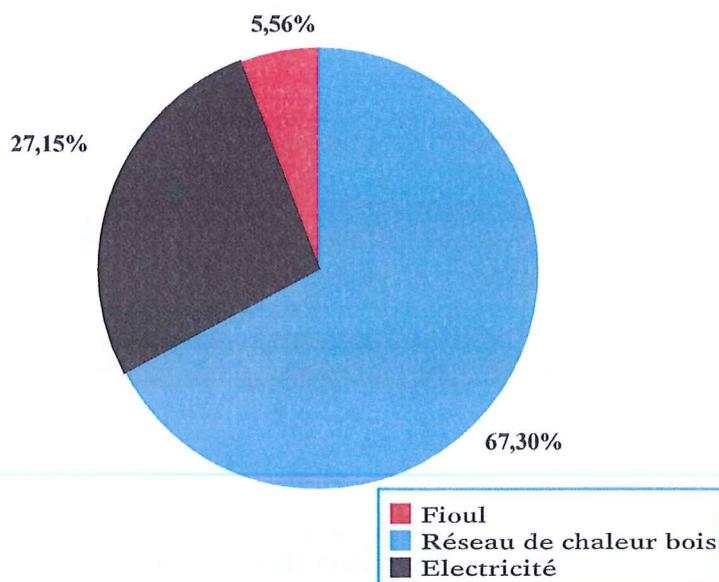
Quelles solutions envisager ? Isolation ? Sensibilisation des usagers pour avoir des comportements plus économes ? Education aux gestes économes ? Optimiser les bâtiments efficaces ?

Pour répondre à ces questions et anticiper les dépenses de fonctionnement de son bâti existant, la commune de St Sauveur en Rue a souhaité réaliser un pré-diagnostic sur ces questions énergétiques.

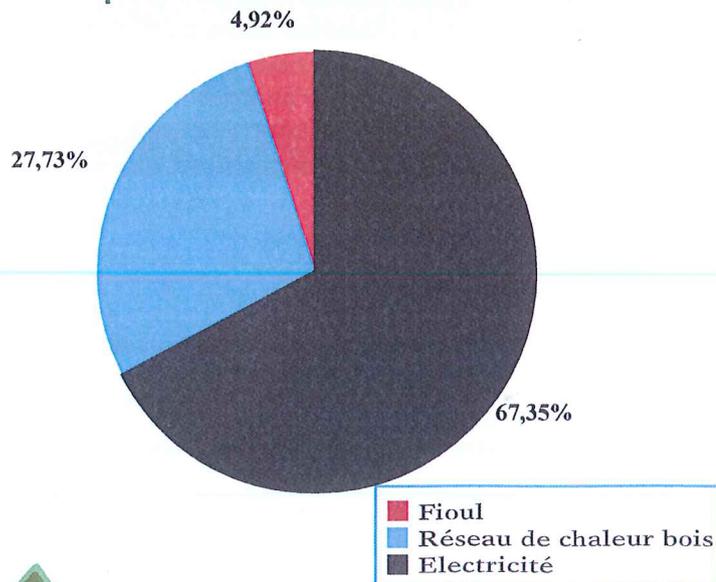
Dans ce cadre, voici les investigations qui sont menées depuis 2015:

- Réaliser d'un audit de notre chaufferie communale en partenariat avec le SIEL ;
- Amorcer une étude thermique du bâti ;
- Planifier les travaux préconisés prioritaires en lien avec les résultats des études engagées.

Répartition des dépenses en Euro T.T.C.



Répartition des consommations en KWH



Bilan :

La commune consomme en majorité du bois (66%) mais c'est l'électricité qui représente la plus grosse dépense en énergie pour les bâtiments communaux (68%).

Ratios* de consommation des bâtiments :

- Ecole publique : (456 m²) : 165 kWh/m².an
- Poste : (146 m²) : 140 kWh/m².an
- Salle des fêtes : (279 m²) : 128 kWh/m².an
- Gymnase : (968 m²) : 124 kWh/m².an
- Mairie : (316 m²) : 113 kWh/m².an
- Boulodrome : (664 m²) : 57 kWh/m².an

*Les ratios de chauffage de la commune ont été corrigés de la rigueur climatique et ramenés à 2600 DJU afin de permettre les comparaisons avec les ratios départementaux.

La production d'énergie

Bilan du fonctionnement de l'Installation Solaire photovoltaïque du Boulodrome- Année 2014

Production réelle année passée 19 991 kWh/an soit l'équivalent de 9 Foyers (hors consommation chauffage) pour la période de fonctionnement du 08/02/2014 au 07/02/2015.



Syndicat Intercommunal d'Énergies du département de la Loire

BILAN SAGE

Année 2014

Service d'Assistance à la Gestion Énergétique : une compétence optionnelle du SIEL
Analyses des factures d'énergies, diagnostics énergétiques des bâtiments, préconisations d'amélioration, choix d'énergies, suivis des travaux.



Collectivité : St Sauveur en Rue

En bref

Cette fiche est un résumé du travail global effectué par le SAGE pour votre collectivité.
Le dossier « Déclic » complet, présentant les méthodes de calcul et l'ensemble des données relatives à votre patrimoine vous est communiqué parallèlement par le SIEL.

En 2014

Bâtiments de la collectivité	Nombre	Consommations totales d'énergie	Dépenses totales d'énergie
	6 (3 347 m ²)	450 863 kWh	30 241 €TTC
Eclairage public	Nombre de points lumineux	Consommations totales d'énergie	Dépenses totales d'énergie
	219 (22.1 kVA)	65 373 kWh	9 312 €TTC

En 2013

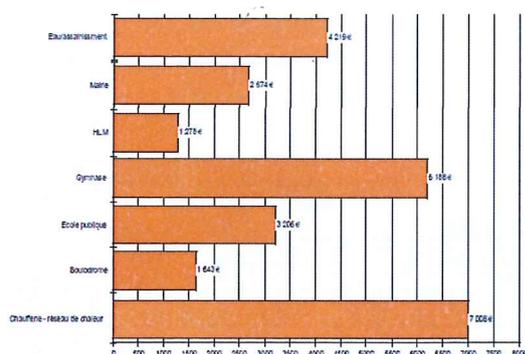
Bâtiments de la collectivité	Nombre	Consommations totales d'énergie	Dépenses totales d'énergie
	6 (3 347 m ²)	613 028 kWh	34 253 €TTC
Eclairage public	Nombre de points lumineux	Consommations totales d'énergie	Dépenses totales d'énergie
	219 (22.1 kVA)	56 555 kWh	8 255 €TTC

Certificats d'Économies d'Énergie :

Les travaux de maîtrise de l'énergie réalisés par les communes et communautés de communes peuvent donner lieu à des **Certificats d'Économies d'Énergie** (CEE), sous réserve qu'ils respectent des critères de performance énergétique. Le SIEL peut déposer et vendre ces CEE en lieu et place de la collectivité. La moitié de la vente des CEE est reversée à cette dernière sur présentation d'une facture d'une 2^{ème} opération de maîtrise de l'énergie. Si la collectivité décide de céder ses CEE aux SIEL aux conditions décrites ci-dessus, une délibération doit être prise par celle-ci et une convention signée avec le SIEL.

En détail

Les dépenses d'énergie des principaux bâtiments de la commune



Ratios de consommation des bâtiments

Ecole publique (456 m²): 165 kWh/m².an

Poste (146 m²): 140 kWh/m².an

Salle des fêtes (279 m²): 128 kWh/m².an

Gymnase (968 m²): 124 kWh/m².an

Mairie (316 m²): 113 kWh/m².an

Boulodrome (664 m²): 57 kWh/m².an

Les ratios de chauffage de la commune ont été corrigés de la rigueur climatique et ramenés à 2600 DJU afin de permettre les comparaisons avec les ratios départementaux.

Les actions réalisées

Réseau de chaleur

La chaudière automatique aux plaquettes bois ainsi que les équipements hydrauliques et le réseau vieillissant, la commune a missionné le SIEL pour la réalisation d'un audit complet sur les installations. Des enregistrements ont été effectués pour voir les performances de la chaudière, différents relevés et des analyses ont été nécessaires. Le rapport (état des lieux et préconisations) a été rendu en août 2015.



Photovoltaïque

Gymnase : Une étude de faisabilité photovoltaïque a été réalisée pour la commune pour une implantation sur la toiture du gymnase.

Boulodrome : Le SIEL a réalisé la maîtrise d'ouvrage pour l'implantation de panneaux solaires photovoltaïque sur la toiture du boulodrome en 2011. Depuis, il assure le suivi et la maintenance de l'installation.

Les préconisations du SAGE

Réseau de chaleur bois

L'optimisation du fonctionnement de la chaudière bois et de son réseau de chaleur est indispensable. Des organes sont à remplacer pour améliorer ses performances énergétiques en consommation de bois mais aussi d'électricité (environ 7000€/an). Un suivi plus précis pourra alors être fait suite à divers modifications.

Ecole / Salle des fêtes / Mairie

Les ratios de ces bâtiments sont relativement élevés. Afin de diminuer les consommations de ses bâtiments ou pour le maintien du patrimoine communal des améliorations sont à envisager.

Le SIEL dans le cadre de la compétence SAGE peut réaliser un diagnostic du bâtiment et faire des préconisations chiffrées pour aider la commune dans sa prise de décision.

> La commune a une somme de 7 196.67 € disponibles qui pourra être reversé pour effectuer des travaux d'économies d'énergie sur un de ses bâtiments communaux.

Zoom action : Suivi des consommations d'énergies



Commentaires :

Dans le cadre du SAGE, le SIEL réalise un suivi annuel des consommations et dépenses d'énergies pour le compte de la commune de St Sauveur en Rue.

Un suivi régulier permet d'anticiper d'éventuelles dérives de consommations mais également de préconiser des solutions d'économie d'énergie.

LES CLASSES EN 5



Compte tenu des risques de pollution et d'incendie liés à l'usage du feu en pleine nature, il est opportun de rappeler les dispositions applicables dans le département de la Loire.

Il est rappelé que tout feu est **strictement interdit**. La circulaire n° 2011-431 du 18 novembre 2011 interdit le brûlage à l'air libre des déchets verts, de même l'article 84 du règlement sanitaire départemental de la Loire prévoit que le brûlage à l'air libre des ordures ménagères est également interdit. **Les déchets végétaux issus de l'entretien des jardins privés, tonte des pelouses, taille de haie et d'arbustes et de débroussaillage sont assimilés à des déchets ménagers.**

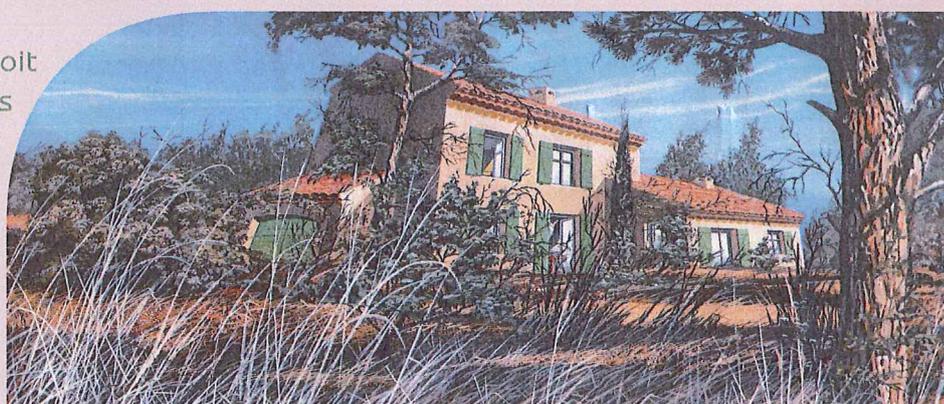
Des solutions plus respectueuses pour l'environnement existent : apport des végétaux en déchetterie ou compostage.

La règle générale est l'interdiction pour les personnes non propriétaires de terrains d'allumer du feu à moins de 200 mètres des bois, forêts, plantations, reboisements, landes durant toute l'année.

En revanche, **les propriétaires (forestiers, agriculteurs...) ou ayant droit (fermage en agriculture), peuvent procéder à des incinérations de végétaux sur pied ou de rémanents (branches mortes) à l'intérieur ou à moins de 200 mètres des bois, forêts, plantations, reboisements, landes du 1er mai au 30 juin et du 1er octobre au 28 février.**

Toutefois, une déclaration doit être adressée en mairie 5 jours francs avant le début des travaux de brûlage.

L'objet de cette dérogation est aussi de favoriser le maintien d'un paysage ouvert.



Rappelons que le Préfet de la Loire a signé deux arrêtés préfectoraux, au titre de l'article L321-1 du code forestier :

Arrêté préfectoral n°DT-11-538 portant classement en massif forestier à risques d'incendie les forêts situées sur 22 communes du Pilat, dont Saint Sauveur en Rue.

Arrêté préfectoral n°DT-11-539 fixant la réglementation nécessaire à la prévention des incendies sur ces dites communes.

Ces dispositions entraînent pour les propriétaires des obligations de débroussaillage et de maintien en état débroussaillé aux abords des constructions situées à moins de 200m des forêts ainsi que de part et d'autre des voies privées y donnant accès

- aux abords des constructions : sur une profondeur de 50m
- de part et d'autre des voies privées y donnant accès : sur une profondeur de 10m

On entend par débroussaillage les opérations dont l'objectif est de limiter la propagation des incendies et de diminuer leur intensité : réduction des végétaux suffisante pour garantir une rupture de la continuité du couvert végétal, élagage des arbres et arbustes persistants jusqu'à une hauteur de 2m, évacuation des rémanents.

Les travaux de débroussaillage et d'évacuation des rémanents sont à la charge du propriétaire des constructions pour la protection desquelles la servitude est établie.



Le Centre Communal d'Action Social (CCAS) de la commune de Saint Sauveur en rive a proposé cette année sur notre commune divers actions sociales et culturelles :

- ➔ Les portages de repas auprès des personnes qui nous sollicitent : 11 personnes ont utilisé ce service cette année.
- ➔ L'aide à l'installation de la téléassistance pour ceux et celles qui s'en équipent à leur domicile sur notre commune : 3 nouvelles personnes ont effectué cette installation cette année.
- ➔ Le repas des aînés de notre village qui permet de passer un moment convivial au le rythme de l'orchestre « Viva musette ».
- ➔ Le partage de contes de Noël avec Cécile Laforêt et la venue du Père-Noël pour tous les enfants de nos écoles.
- ➔ Le retour du cinéma à St Sauveur à la salle des fêtes lors de deux journées au printemps et à l'automne en partenariat avec le cinéma le Foyer de Bourg Argental : séances pour les écoles en journée et pour tout public le soir.
- ➔ Une représentation de théâtre : « Beaucoup de bruit pour rien », comédie de W. Shakespeare, présentée par la troupe La Muse Théâtre de la MJC de St Barthélémy Lestra.

Pour des renseignements sur ces diverses actions, vous pouvez venir vous renseigner en mairie.



Présentation nouveau Personnel

Nous avons le plaisir d'accueillir deux nouvelles salariées sur notre commune :

Laura Vallet (aide maternelle à l'école publique) et **Fabienne Bonnefoi** (Directrice de l'accueil de loisirs municipal)



Sur notre commune, plusieurs assistantes maternelles sont en fonction. Mais le nombre de demandes d'accueil d'enfants est supérieur à l'offre. Actuellement les familles qui ont besoin d'un mode de garde pour la rentrée 2016 sont obligées de solliciter les solutions existantes auprès des communes voisines ce qui engendre des contraintes aux familles (non choix du mode de garde, déplacements supplémentaires, horaires...) Notre municipalité a la volonté que des solutions soient proposées aux habitants de notre village et aux futures familles qui souhaitent s'y installer.

La compétence « petite enfance » étant portée par la Communauté de Commune des Monts du Pilat, le service concerné a été interpellé

en juin 2014 par les élus de St Sauveur. Dans un contexte de renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse (CEJ), nous avons à plusieurs reprises pu énoncer clairement notre souhait que des propositions soient étudiées rapidement pour notre commune. A ce jour nous attendons une réponse concrète.

« Être assistante maternelle à Saint Sauveur en rue »

Afin d'avancer sur le sujet, courant novembre 2015 une rencontre avec l'ensemble des assistantes maternelles de St Sauveur en rue a été proposée. Lors de cette rencontre, la mairie a pu partager avec elles les caractéristiques de leur métier, leurs conditions d'exercices, leurs projets et également leurs attentes pour l'avenir.

Suite à cette rencontre, voici ci-dessous ce qu'elles ont souhaité partager :

Le métier d'assistante maternelle :

Une assistante maternelle peut prendre en charge de un à trois enfants en même temps à son domicile. Elle veille sur eux pendant l'absence de leurs parents, et leur propose diverses activités pour les distraire et favoriser leur développement.

Une assistante maternelle travaille le plus souvent seule à son domicile. Celui-ci doit remplir toutes les conditions nécessaires de sécurité, de confort et d'hygiène pour accueillir de jeunes enfants. Il est contrôlé par les services de la P.M.I. (Protection Maternelle Infantile) du Département de la Loire.

Une assistante maternelle peut aussi travailler au sein d'une équipe, dans une crèche ou dans une association par exemple. Mais quel que soit son lieu de travail, l'assistante maternelle a de nombreuses missions à remplir auprès des enfants et de leurs parents : accueil, respect du rythme de l'enfant, hygiène et confort, accompagnement dans des activités d'éveil...

Témoignages des assistantes maternelles qui exercent aujourd'hui à St Sauveur en rue:



« La profession d'assistante maternelle a ses bons et ses mauvais côtés comme n'importe quelle profession et elle nécessite une très grande motivation. Mais participer à l'éducation de petits enfants et occuper une place importante dans leur cœur est extrêmement gratifiant. Il est fréquent que le contact perdure entre des adolescents ou des jeunes adultes et leur « nounou ». Loin des yeux mais près du cœur, quel autre métier peut se prévaloir d'un aussi beau slogan? »

Témoignages suite...

« J'aime voir les enfants s'exprimer dans le jeu, la parole, les stades de développement, J'ai envie de leur donner beaucoup, j'aime les voir rire aux éclats. J'ai un immense plaisir à leur lire des histoires ».

« J'ai commencé par plaisir avec mes voisins. Ensuite les propositions se sont enchaînées jusqu'à un travail à temps plein mais toujours avec autant de plaisirs. »

« Aujourd'hui, c'est le 6ème refus que je réalise à des parents qui me sollicite pour la garde d'un de leurs enfant. »

Toutes affirmaient :

« Nous avons la chance sur notre secteur de pouvoir bénéficier de l'aide et du soutien dans nos démarches du relais d'assistantes maternelles (RAM) de la Communauté de Communes des Monts du Pilat. Grâce à lui, nous avons pu avoir des formations qui nous aident à professionnaliser notre métier comme par exemple :

Formation sur la convention collective, PSC1, Risques et dangers au domicile de l'assistante maternelle, Éveil et motricité chez l'enfant, ... »

Les assistantes maternelles qui exercent à St Sauveur en rue.

Plus récemment, un projet de maison d'assistantes maternelles a été proposé sur Saint Sauveur en Rue. Les personnes, à l'initiative de ce projet, souhaitent réaliser un sondage sur notre commune pour estimer les besoins. La commune a décidé de leur apporter son aide dans la diffusion de celui-ci : c'est pourquoi vous le trouverez dans cette revue. Le résultat de ce sondage sera communiqué à la mairie et diffusé lors d'une prochaine parution municipale. Merci d'avance pour votre participation à ce questionnaire.

Les élus de la commission

« petite enfance »

Naissances

VALDIN Mano, né le 22 Avril 2015

LEMOINE Méline Oriane Mélanie, née le 4 Mars 2015

Mariage

DESMARTIN Jérôme André Marie



Etat Civil



VERNET Lola, née le 17 Juin 2015

CATTEL Clément André Gérard, né le 14 Août 2015

VERNET Léon Mathieu, né le 11 Octobre 2015

& PAUZE Béatrice Fernande, le 5 Septembre 2015

Décès

REGNAULT Roger Ernest Fernand (90 ans)

SAMUEL Daniel Joseph Marius (64 ans)

SAYAD Abderrahmane (91 ans)

PAPIN René Marcel (87 ans)

MOURELON Maria, née FANGET (92 ans)

DECUREUIL Jean Baptiste Roger (77 ans)

DUMAS Marius Auguste André (86 ans)

DURANTON Madeleine Camille, née PEYRACHON (77 ans)

MATHEVET Marie Philomène, née CARROT (99 ans)

PEYRACHON Jean-Marie (79 ans)

BERTA Irma Joséphine, née PEDRALE (89 ans)

CONSIGLIO Gaspare (86 ans)

AUGUSTIN Jeanne Marguerite Marie (77 ans)

MATHEVET Jeanne Paulette Nancy, née VALENTIN (87 ans)

LEFEVRE Louise Gilberte, née NOEL (96 ans)

HAMANI Djamel (43 ans)

GERY Rosine Anne Marie, née QUIBLIER (83 ans)

BRUN Juliette, née DAMAS (91 ans)

ROUX Marie-Antoinette, née PERRET (82 ans)

DENIS Raymond (92 ans)

BONNEFOY Marcel Jean Baptiste (75 ans)

BERTHAIL Joseph Claude Michel (64 ans)

DOREL Marcelle Rose, née CELETTE (86 ans)

ORIOU Lucien Louis Joseph (95 ans)

SIMON Félix Charles (84 ans)

LOUISOR Jean-Marc (43 ans)

Ecole St François Régis : une année pleine de projets

L'équipe pédagogique de l'école reste la même cette année : Bénédicte Roussel (directrice et enseignante en CE-CM), Mylène Guillermain (maternelle – CP). Elles sont secondées par Françoise Polly (aide-maternelle) et Gisèle Carrot (auxiliaire de vie scolaire). Dans la classe des CE/CM, le début de l'année scolaire a été marqué par un travail autour de la Coupe du monde de rugby qui a lieu en Angleterre. Ce travail a mêlé plusieurs matières, comme l'éducation ci-

vique, l'anglais, le vocabulaire, l'art plastique et l'EPS.

Chez les maternelles, l'application des nouveaux programmes est en place et une nouvelle méthode de lecture inspirée de Maria Montessori est employée en CP, méthode de lecture dite syllabique.

La future classe découverte à Meyras en Ardèche au 2ème trimestre 2016 permettra aux enfants l'immersion pour une semaine dans le monde médiéval.

L'interventions en CE/CM du professeur de Science et Vie de la Terre au collège St Joseph pour comprendre la démarche scientifique : pose d'une hypothèse, vérification par l'expérience et conclusion par un travail réalisé sur la digestion.

➔ l'Arbre de Noël a rassemblé une nouvelle fois familles et enfants et permet de faire le lien entre les générations qui effectuent tour à tour une représentation !

➔ sortie raquettes et parties de Yukigassen (jeu japonais, à base de bataille de boules



de neige) en février 2015 au Bessat avec l'aide de Cap Oxygène.

sortie découverte à la Volerie du Forez en juin pour les maternelles et primaires à Marcilly-le Châtel où les enfants ont été

accueillis par des fauconniers qui leurs ont présenté

un spectacle de vol de rapaces, avec

faucons, buses, et vautours. La visite de l'écomusée sur les armes médiévales et une mini-ferme de spécimens avicoles colorés, faisans, paons, canards ont ponctué la journée.

En juin 2015, des travaux d'isolation des combles ont été effectués et cette année sera marquée par le projet de mise en accessibilité de l'école pour les personnes à mobilité réduite. Les manifestations organisées par l'APÉL ont rencontrés de vifs succès ; la vente des fleurs pour la Toussaint, le loto annuel, la sortie ski de piste et le pique-nique annuel de fin d'année au Pré Bertail à Bourg Argental.

Les prochaines manifestations auront lieu le samedi 23 janvier pour la sortie familiale où le ski de piste sera une nouvelle fois au rendez-vous et le dimanche 6 mars pour le Loto.

Bienvenue à une nouvelle association : l'Amicale SOURIRE SOUTENIR SOUVENIR qui a vu le jour en octobre 2014! Lien avec l'école et celles et ceux qui l'ont fait vivre par leur présence en tant qu'élève, qu'enseignant, parent ou ami. Lien également avec l'Histoire en faisant un travail de mémoire et de témoignages du passé avec pour objectif le bicentenaire de l'école d'ici quelques années.

Sou de l'École Publique de St Sauveur en Rue

L'association du Sou de l'école publique, animée par les parents d'élèves, travaille en collaboration étroite avec les instituteurs pour rendre accessible à tous les enfants les activités complémentaires à leur scolarité. Tout au long de l'année les parents, amis et familles s'impliquent à travers différentes actions comme : la Taillardine, les fêtes de l'école, la soirée Tarot, la piscine. Outre l'intérêt convivial et la création d'un lien social, cette organisation permet d'alléger au maximum les coûts financiers de toutes ces activités complémentaires.



Pour l'année scolaire 2015, l'association a pris en charge :

- Une partie des dépenses liées à la classe transplantée au château de Guédelon en Bourgogne pour les 32 élèves des classes de CE1 à CM2.
- La totalité des dépenses de transport lors des sorties scolaires.
- Les dépenses de l'activité piscine, accessible depuis le CP.

Pour cette année, nous vous invitons à participer dans la joie et la bonne humeur à :

- ➔ Une soirée cartes le vendredi 1 Avril 2016 à la salle des fêtes.
- ➔ La Taillardine le dimanche 18 septembre 2016 à la gare.

Enfin, nous remercions tous les parents qui s'impliquent quotidiennement dans l'association, tous les participants extérieurs du village et des environs qui contribuent à faire vivre des événements comme la Taillardine et le Tarot, ainsi que les commerçants et la Mairie pour leur soutien.

Le sou de l'école souhaite à tous une bonne année 2016.
Le bureau du SOU de l'école publique.

Suite à la réussite, en 2013, de la soirée familiale de l'école Saint-François-Régis qui a réuni une partie des familles présentes et passées dans l'école et après avoir reçu de nombreux témoignages de sympathie à l'égard de l'établissement (notamment à cette occasion), l'idée d'une association d'amis de l'école a germé.

Pourquoi cette Amicale ?

- Tout simplement pour permettre à des personnes qui ont tissé des liens d'amitié autour de l'école de pouvoir se retrouver, de partager des souvenirs et de prendre des nouvelles de l'école d'hier et d'aujourd'hui.
- Ainsi, des anciens parents, anciens élèves ou enseignants ont déjà pu adhérer. Forte d'une cinquantaine de foyers membres, l'Amicale reste ouverte à tous ceux qui ont gardé un petit peu l'âme de l'école au fond du cœur et qui auraient envie de rencontrer leurs « anciens » camarades de récréation (ou de réunion).



Trois rendez-vous (où anciens parents, anciens élèves et enseignants seront les bienvenus) :

- Le 16 janvier 2016 à 10h30, l'assemblée générale de l'Amicale pendant laquelle sera présenté le bilan de la première année. Nous commencerons par le partage de la galette des rois autour d'un café.
- Cet été 2016, l'amicale a pour projet d'organiser une journée festive des retrouvailles.
- L'école fêtera bientôt deux siècles d'existence et l'Amicale compte sur vous, sur vos photos et vos souvenirs pour proposer un grand moment à cette occasion.

D'ici-là, n'hésitez pas à nous contacter : amicale42218@laposte.net ou :

Amicale Sourire-Soutenir-Souvenir,

35 route de Bourg-Argental 42 220 Saint-Sauveur-en-rue



Avec beaucoup d'enthousiasme et un brin de folie, Le comité des fêtes de St Sauveur en Rue s'est associé au comité des fêtes de Riotord pour organiser une fête d'été hors du commun ! ...

« Le mariage Rhône Alpes / Auvergne »

Samedi 4 juillet 2015

Dans le cadre du rapprochement des deux régions, nous avons programmé deux artistes « du cru » :

- ➔ Alain TURBAN, artiste ardéchois
- ➔ Jean SARRUS, artiste auvergnat, ancien « charlot »

Cette programmation n'a pas fait l'unanimité. En revanche, la deuxième partie de soirée a connu un plus vif succès auprès du public, car l'orchestre MUSICLIVE a fourni un spectacle de qualité grâce au talent de ses musiciens et danseuses. Voilà plusieurs années que nous travaillons avec l'orchestre MUSICLIVE et celui-ci ne failli jamais à sa réputation, il sait s'entourer d'artistes confirmés.

Dimanche 5 juillet 2015

Ce dimanche était un autre jour ... plein d'espoir et de promesses !

Pour notre plus grand plaisir le beau temps était au rendez-vous. La randonnée gourmande était pour nous une nouveauté ; elle a eu grand succès car plus d'une centaine de participants a répondu présent. Nous avons voulu associer à cette marche-découverte un marché de producteurs, qui nous espérons aurons pris plaisir à cette fête.

Bien sur le temps fort de cette fête pointait à l'horizon avec l'inauguration du mariage des deux régions en présence des élus, qui ont bien voulu jouer le jeu d'être témoins d'une union hautement symbolique et humoristique. Il n'empêche qu'au-delà de l'actualité, c'est avant tout le symbole de la très bonne entente entre Riotord et St Sauveur en Rue, qui ont prouvé leur capacité à s'entendre et à se dépasser dans cette organisation.

Le public, venu nombreux, a pu déguster un porcelet à la broche à la hauteur de nos attentes.

Tout au long de cette belle journée, le public n'avait que l'embarras du choix (patois, groupe folklorique, fantaisiste « Jean Fernand », battage au fléau, scie à la loubé, démonstration de dressage de chiens de troupeau, promenade en calèche, atelier « grimpe dans les arbres », jeux en bois pour les plus jeunes).

Autre moment clé de la journée : celui du défilé costumé aux couleurs nos régions. Les bénévoles ont redoublé d'imagination et d'inventivité pour nous éblouir et mettre à l'honneur le patrimoine et les savoir-faire régionaux. Bien entendu la fête ne pouvait se terminer sans un « tir à la corde » tant attendu par les participants.

Il est bien évident que cette fête n'aurait pu voir le jour sans le soutien financier de nos nombreux sponsors et des collectivités

territoriales, mais aussi l'implication de nos bénévoles. C'est avec le cœur léger et plein de joie que nous sommes repartis le dimanche soir du site de « séguille » en ayant le sentiment d'avoir procuré joie et détente au plus grand nombre.

L'année prochaine le défi sera difficile à relever !

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues au sein du Comité des fêtes !

L'équipe du comité des fêtes.





Elle propose sur St Sauveur en rue, un cours de QI GONG

Le Qi Gong est un art énergétique très ancien d'origine Chinoise qui associe des mouvements lents, la respiration et la concentration.

Il a pour vocation de se maintenir en bonne santé le plus longtemps possible.

L'enseignement est dispensé par Fabienne MICHON, diplômée de la FF Wushu, pratiquante depuis 1999 et enseignante depuis 2004. Elle reçoit l'enseignement de Jean Luc ROBERT élève direct de Maître ZHANG GUANGDE. Elle est également membre de l'association internationale de Tai Chi chuan de la famille Yang (Maître YANG Jun).

Cours le Jeudi de 18 h à 19 h au gymnase (salle de motricité)
Stage d'été prévu le samedi 09 et le dimanche 10 Juillet 2016. Des plaquettes seront à disposition début 2016 et l'enseignement sera dispensé par Jean Luc ROBERT.

Contact Association « L'école de l'ours » : 06 74 75 34 19

L'association pour l'Amélioration et la Défense du Patrimoine Forestier

Elle a pour objet de promouvoir et défendre les intérêts des Ayants-droits, elle participe à l'amélioration, la gestion et toute forme d'aménagement du territoire sectionnal de Taillard-Pierre-Ratière. Elle s'engage pour la protection du patrimoine naturel, de l'environnement, la préservation de la nature (flore, faune, eau...) l'amélioration du paysage et l'utilisation raisonnée de l'espace. Elle organise des activités culturelles et de loisirs. Elle est ouverte à tous les sympathisants soucieux de la préservation des territoires ruraux et de leur histoire.

➔ Il lui appartient entre autre d'informer les Ayants-droits des biens sectionnaux des droits et des devoirs qui sont les leurs et des moyens de les faire respecter.

➔ Notre association défend les intérêts des membres de la section de Taillard-Pierre-Ratière. Aujourd'hui, la loi ne nous autorise plus à toucher la coupe affouagère sous la forme d'argent en espèce mais nous nous tenons informés des modifications et des différentes interprétations de cette loi (plaquette d'information sur le droit d'affouage à demander en mairie).

➔ Nous continuons aussi notre engagement dans la protection de notre patrimoine naturel et la préservation de la nature et de l'environnement en étant particulièrement vigilant pour ce qui concerne le projet éolien industriel sur les crêtes de la forêt de Taillard. Nos adhérents étant informés en priorité par des courriers ou lors de l'Assemblée Générale.

➔ Au printemps, un projet de pique-nique géant dans Taillard est en cours, l'occasion pour tous les amoureux de notre belle forêt de passer une agréable journée.

➔ Notre dernier repas dansant ayant connu un vif succès, nous invitons à nouveau avec plaisir les amateurs d'accordéons et de musette à se retrouver le dimanche 6 novembre 2016

Si vous êtes ayant-droit, c'est-à-dire habitant et/ou propriétaire sur le territoire sectionnal de Taillard-Pierre-Ratière et si vous partagez nos valeurs et nos objectifs, vous serez le bienvenu au sein de notre association.

Contact et renseignements : **Gilles Galland (président) : 04.77.39.25.61**
Marÿse Bacher (secrétaire) : 04.77.39.23.87



Association Les Sources de Taillard

Notre association souhaite rassembler toutes les personnes qui sont conscientes de la vulnérabilité de la ressource en eau et plus particulièrement sur le massif forestier de Taillard.

La création de cette association date de fin aout 2014, et a été motivée par un triple constat :

- En premier lieu : la vulnérabilité de la ressource en eau sur le massif de Taillard (car élément naturel, donc par définition non maitrisable et fragile)
- Ensuite : l'importance de l'eau dans notre quotidien ; la Forêt de Taillard est un château d'eau naturel (charte Parc du Pilat)
- Enfin, nous faisons le constat que le projet éolien en cours sur les communes de St Sauveur et Burdignes représente un risque pour l'eau.

En adhérant à l'Association Les sources de Taillard vous contribuerez à la préservation de cette ressource fragile, pour le bien de tous. Parce que chaque adhésion est un soutien, votre contribution nous permettra d'engager de réelles actions :

Rejoignez nous

Le montant de l'adhésion est de 5 € par personne

Pour toute information complémentaire, vous pouvez joindre l'association via l'adresse mail :

sources.taillard@gmail.com

Notre bureau :

Céline CARTELLIER : Présidente
Céline LEYRISSSEL : Vice-présidente
Henri DELOLME : 2ème Vice-Président
Hélène MOUNIER : Secrétaire
Luca ZAMBONI : Secrétaire adjoint
Pierre VANEL : Trésorier
Laurent PERRET : Trésorier adjoint

Extrait : Article 210-1 du Code de l'Environnement

Article 1 Loi sur l'Eau du 30/12/2006

L'eau fait partie du patrimoine commun de la nation. Sa protection, sa mise en valeur et le développement de la ressource utilisable, dans le respect des équilibres naturels, sont d'intérêt général.

Dans le cadre des lois et règlements ainsi que des droits antérieurement établis, l'usage de l'eau appartient à tous et chaque personne physique, pour son alimentation et son hygiène, a le droit d'accéder à l'eau potable dans des conditions économiquement acceptables par tous.





Composé de 20 pompiers (dont un médecin et un infirmier) et dirigé par le lieutenant Raphaël Bacher depuis 17 ans, le Centre d'Incendie et de Secours de Saint Sauveur en Rue est en constante évolution. En effet, à l'occasion de la cérémonie de la Sainte Barbe de notre compagnie qui s'est déroulée à Maclas, Pauline Durieux et Sébastien Barrallon se sont vus remettre leur casque F1 (symbole de la fin de leur formation initiale). Ils seront bientôt rejoints par Adrian Oriol à qui il ne manque que quelques modules pour recevoir à son tour cette distinction.

➔ Notre effectif a aussi été renforcé par Paul Montabonnet. Ayant fait partie des JSP (Jeunes Sapeurs Pompiers) pendant 3 ans de 2011 à 2014, il avait été contraint de stopper son cursus en raison d'obligations professionnelles. Ayant gardé sa flamme malgré tout, il a gagné nos rangs dès que cela lui a été possible.



➔ Grâce à tous les volontaires, nous avons pu intervenir à de nombreuses reprises en 2015. En effet, cette année ayant été particulièrement sèche sur le plan climatique, nous avons constaté une augmentation du nombre d'incendies ainsi que du développement de nids d'hyménoptères (frelons, guêpes...).

➔ Mais 2015 nous a aussi permis de voir notre future caserne sortir de terre. Nous espérons que celle-ci sera opérationnelle au cours du deuxième trimestre de cette nouvelle année. L'intégration dans ces nouveaux locaux s'accompagnera d'un renouvellement de la plupart de nos véhicules et nous permettra d'en acquérir un cinquième. Nous bénéficierons surtout d'une qualité de service supérieur grâce à sa fonctionnalité. Donc si certains d'entre vous souhaitent nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter : Chef de centre Raphaël Bacher (06 07 30 48 39).

➔ Pour finir, un grand merci à tous les actifs du centre pour leur implication au sein de l'amicale des Sapeurs Pompiers. Cette association, présidée par Mickaël Gerland, est importante pour le bon déroulement de la vie d'une caserne. Un grand merci aussi à vous, Saint Salvatoriens, pour votre présence à chacune de nos manifestations et votre générosité lors de notre passage pour les calendriers.



L'association Joyeuse Rencontre compte 57 personnes actuellement. Elle est ouverte à toutes celles et tous ceux, retraités ou non, qui souhaitent partager un moment convivial autour de divers jeux, les mardis après-midi de 14H00 à 19H00.

La nouvelle année a commencé par notre assemblée générale qui s'est tenue le mardi 26 janvier, un nouveau bureau a été élu,

- ➔ Présidente : Josette LHERISSEL
- ➔ Secrétaire : Jocelyne ROUX
- ➔ Trésorière : Gislaine ROUX

Comme nous l'avons précisé lors de l'A.G. du 27/01/2015, la cotisation passe de 20€ à 2€, cette décision ayant été votée à l'unanimité.

Un appel est lancé à toutes les bonnes volontés qui voudraient œuvrer au sein du club Joyeuse Rencontre !



A bientôt

La Fourmilière

Née début 2012, La Fourmilière a pour ambition de favoriser le lien social entre les habitants de St- Sauveur-en-Rue et ses environs et de redonner vie à un bâtiment qui appartient au patrimoine de notre village : ancienne usine de tissage, puis de mécanique et de plastique (route de Burdignes).

Dans ce lieu chargé d'histoire, l'association dispose d'une salle de permanence et d'une salle d'animation. De nombreux événements ont marqué cette saison 2015 : une soirée court métrage « 100% Pilat » en partenariat avec l'association des 4 Versants, des après-midis jeux pour les familles avec beaucoup de succès et un très beau marché d'été avec des ateliers couture et poterie. Le partenariat avec l'association Pilatitude s'est renforcé : l'atelier vélo reprendra au printemps lors des permanences. Quatre personnes se sont formées pour aider à l'entretien-réparation de vélos.

En 2016, les cours de Tai Chi continuent, ainsi que les après-midi jeux. Une soirée humour aura lieu à la salle des fêtes le 19 mars. Une rencontre inauguration autour de l'atelier vélo et bien sûr, le marché d'été le dernier week-end d'août...

Vous avez des idées, l'envie de monter de nouvelles actions ou de participer à des chantiers collectifs? N'hésitez pas à venir nous rencontrer lors de nos permanences le premier vendredi du mois, de 18h30 à 19h30. Comme

chaque année, après la trêve hivernale, les permanences reprendront d'avril à novembre. Vous pouvez nous contacter par mail sur lafourmiliere42@gmail.com

La Société civile immobilière (SCI) LeLocal, propriétaire des lieux, en association avec La Fourmilière, a pour objectif de favoriser la relocalisation d'activités économiques et associatives à proximité du centre bourg. A ce jour, un charpentier-menuisier, un vigneron négociant, un atelier d'architecture et un producteur de fruits sont installés dans les locaux. Des espaces sont encore disponibles.

Notre association existe depuis 10 mois, elle compte 19 adultes et 7 enfants.

Nos activités s'exercent « autour du fil » : tricot, un peu de broderie et surtout dentelle aux fuseaux.

Les réunions dentelle ont lieu le mercredi après-midi et le jeudi soir.

Le jeudi soir est réservé aux débutants et à ceux qui travaillent.



Un intervenant extérieur titulaire d'un CAP dentelle aide ceux qui le souhaitent.

Nous accueillerons avec plaisir toutes personnes intéressées et désireuses de connaître nos activités.

Ces rencontres nous permettent de nous retrouver pour rompre le « train-train » quotidien et favorisent des échanges variés et intéressants.

Comme ce fut le cas l'an dernier, nous renouvelons des stages enfants les mardis et vendredis pendant le mois de juillet (à partir du mardi 12/07/16). Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter.

Contact : Maryline Gabriel - 06.23.35.60.10

Associations

A.C.C.A. – Pétrus VILLARD

Chasse – Plantegramme 43 330 St Ferreol d'Auroure

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS – Mickaël GERLAND

Pompiers – Le Montet

AMICALE SOURIRE SOUTENIR SOUVENIR

Martine DOYAT

Amis et parents école privée – 35 Route de Bourg

Argental

AMIS DE LA TOUR DES CEDRES – Jean ROBERT

Amis de la Tour des Cèdres – Résidence de la tour des Cèdres

A.P.E.L. (ECOLE PRIVEE) – Céline GIRAUD-LEYRISSSEL

Parents d'élèves – 21 Route du Tracol

BOULE DE TAILLARD – Marc BLANCHARD

Boule – 5 allée sur Pourret

CHEVAL AUX ECRINELLES – Eric DESMOULIN

Poney Club – 2 Impasse du Gournay

CLASSE 2018 – Louise CARROT

Conscrits – Avenue Ste Madeleine

COMITE DES FETES – Marc BARRALON

Animation du village – 37 bis rue du Perthuis

DEFENSE DU PATRIMOINE FORESTIER – Gilles GALLAND

Défense Patrimoine – 41 rue du Perthuis

ECOLE DE L'OURS – Fabienne MICHON

Sport – Montrabier

F.N.A.C.A. – Gérard LEBORGNE

Anciens combattants – 1 Chemin du Gd Moulin

JOYEUSE RENCONTRE – Josette LEYRISSSEL

Club du 3ème âge – 21 Route du Tracol

LA FOURMILIERE – Gaël BREHIER

Animation et lien social – 13 route de St Etienne

LES PETITES MAINS DE TAILLARD – Maryline GABRIEL

Activités autour du fil – 9 rue Jean Roux

LES SOURCES DE TAILLARD – Céline CARTELIER

Sources de Taillard – La Palle

LES VILAINS TANT MIEUX – Pascal POURRAT

Théâtre – Chazeau

LOU SAN SAVEO – Pierre ROUX

Mise en valeur du patrimoine local – Chemin des Salettes

O.C.S. – Anthony BONNARD

Sport – 6 impasse des Jacquets

O.G.E.C. (Ecole privée) – Benoît JOUVET

Gestion école catholique – 5 impasse de la Chapelle

PILATTITUDE

Promotion de la mobilité douce – Montrabier

SOU DES ECOLES PUBLIQUES – Sylvain LOUAT

Parents d'élèves – Les Granges de Gimel



Le sport à St Sauveur en Rue

Une nouvelle saison sportive a démarré en septembre pour l'*Olympique Club Sportif de St Sauveur*. Avec un nombre d'adhérents toujours en hausse, nous essayons d'élargir la pratique du sport dans notre village afin que chacun puisse y trouver son intérêt.

Cette année, l'O.C.S. offre à ses adhérents la possibilité de pratiquer :

- **du handball en championnat et en loisir:**

Cette année, une centaine de handballeurs évoluent au sein de nos différentes équipes. Les 2 équipes seniors garçons font un parcours honorable et continuent de nous faire vibrer chaque week-end. Sont également reconduites les équipes -19 Filles, -12 mixtes, et -10 mixtes. Un groupe de -16 Garçons a été créé cette année, ainsi qu'une équipe loisir mixte (matchs en semaine le mardi soir). Enfin, une équipe -14 Filles a été inscrite en entente avec le club de Bourg-Argental. Toutes ces équipes sont encadrées par des bénévoles qui donnent beaucoup de leur temps pour leur passion commune à travers ce sport.



- **Du volley-ball en loisir :**

Cette année encore, 15 personnes pratiquent du volley-ball en loisir mixte. Ils sont engagés dans un championnat regroupant des équipes de l'Ardèche et de la Loire. Les entraînements et les matchs ont lieu le mercredi soir de 20h à 22h au gymnase de St Sauveur.

- **De la gymnastique d'entretien :**

Une petite dizaine de personnes pratique cette activité tous les lundis après-midi dans la salle de psychomotricité du gymnase. Mme Simone Sauvignet en assure de nouveau l'animation. L'effectif étant assez réduit, toute nouvelle inscription à cette activité est la bienvenue.

- **De la pétanque :**

Une nouvelle pratique a vu le jour en septembre. Les boulistes (pétanque) se retrouvent tous les jeudis soir au boulo-drome (20h30) pour des parties amicales et pleines de convivialité. En période estivale (à partir de mai), ce rendez-vous aura lieu le vendredi soir en plein air.

→ **Festivités à venir ...**

En 2016, nous reconduisons notre traditionnelle soirée familiale. La date et l'organisation de ce rendez-vous ont été repensées. Elle se déroulera en effet le **samedi 13 février** à la salle des fêtes.

En fin de saison, un tournoi de handball amical sera organisé le **samedi 11 juin**. L'occasion pour tous les joueurs de notre club (anciens et actuels) de se retrouver autour du terrain.



✓ **Petit rappel ...**

Nous sommes fiers et heureux de fédérer autant de supporters chaque samedi dans le gymnase municipal, et ce depuis longtemps. Nous tenons simplement à rappeler que ce sont les valeurs et la beauté du handball qui nous rassemblent aussi nombreux. Chacun de nous (dirigeants, joueurs, supporters, ...) doit donc représenter ces valeurs et les défendre, notamment celles du respect et du fair-play.

Depuis le 20 juin 2015, l'association est propriétaire du bâtiment «ancien dortoir de l'usine», appartenant auparavant à Mr Diday, établissement EMT, ancienne usine Jarosson.

Remettre dans ces murs toute l'histoire qui lui revient est devenu pour nous un défi. A cette époque, 1920-1940 les ouvrières arrivaient le dimanche soir et couchaient sur place, les journées de travail étaient longues et, il était difficile de se rendre à leur domicile, souvent à pied ou en vélo.

Dans le bâtiment, il y a quatorze chambres de quatre lits avec un équipement sanitaire intact, uniquement à l'eau froide. Au rez-de-chaussée se trouve un réfectoire et un espace qui était aménagé pour la garde des enfants.

Cette acquisition a redonné une nouvelle dynamique à l'association Lou San Sevao, qui a, dès cet automne mis en place une exposition, en toute modestie, d'une bonne qualité aux dires des visiteurs.

De nombreux documents, récits, photos ont retracé les années 1900-1920 et ont permis aux nombreux visiteurs de se replonger dans cette période du début du siècle.

Un accent particulier a été mis sur la triste période 14-18, avec 2 expositions prêtées par l'ONAC

(office national des anciens combattants) :

- ➔ La Loire « la Loire au service des blessés »
- ➔ L'Ardèche « la grande guerre »

Elles relatent toute l'histoire de l'organisation politique et militaire entre les pays alliés et leurs adversaires.

La mobilisation générale fût déclarée le 2 août 1914, suite à l'attaque allemande. Certains généraux déclarant que cela serait une guerre de courte durée, qui finalement a sévi 52 mois.

De nombreuses batailles ont été de véritables charniers, un calvaire pour les soldats.

L'arrivée de nos alliés américains a poussé les allemands à abdiquer. Le cessez-le-feu a été sonné par le caporal-clairon Pierre Sellier la 11eme heure du 11eme jour du 11eme mois de l'année 1918. Près de dix millions de soldats sont morts et autant de blessés, une véritable « boucherie ».



Sachons en tirer les leçons. Voici quelques lignes relevées dans l'exposition :

« La grande guerre est loin :

Quelques pages dans un livre d'histoire, quelques plaques de rue au nom d'un général ou d'une bataille.

Pourtant son souvenir ne doit pas s'estomper avec le temps. Face à la disparition inéluctable des derniers témoins de cette époque. Transmettre aux jeunes générations la mémoire de ces combattants devient chaque jour une nécessité, un impérieux devoir de mémoire.

Pour construire une Europe plus fraternelle, une Europe empreinte de réconciliation, il convient de toujours garder à l'esprit le courage, la ténacité et le sacrifice de ces hommes. »

Cette exposition a été une réussite grâce à tous ceux qui ont contribué à amender nos différents

chapitres, par les prêts ou dons de documents, photos et matériels...

Nous renouvelons notre appel auprès de vous, pour la collecte de documents et photos qui relatent l'histoire de notre pays, de notre territoire. Nous avons des projets pour redonner vie à ce patrimoine bâti qu'est «le dortoir», notre association a pour mission : « la mise en valeur du patrimoine de la vallée de la Déome ». Nous aider dans cette démarche contribuera à donner de la hauteur à notre village. La rénovation de certains édifices, la récupération et la remise en état d'outils et d'objets d'époque, de photos et documents retraceront nos parcours généalogiques, preuve de notre existence. Un travail de mémoire et de souvenir viendra nourrir nos projets.

Nous sommes bien sûr attentifs à toutes propositions, d'animations, de manifestations de tous genres, y compris sous forme de spectacle comme nous avons su le faire il y a quelques années.

Merci d'avance pour vos démarches de recherche dans vos greniers, vos tiroirs, vos vieux albums...

Pour tous contacts :

Michel Oriol Tél : 06 72 42 08 53

Mail : gm.oriol@orange.fr

Jean Perret Tél : 06 32 60 94 37

ou

04 77 39 25 88 Mail : jean.per-

ret9@libertysurf.fr

Pierre Roux Tél : 04 77 61 00 53 Mail : pierrerox287@hotmail.fr



Entreprises

ALLIANCE AVENIA HABITAT

Yves VIREUX 04.77.39.24.28

Rénovation, extension, construction de bâtiment pro – 3 route de du Tracol

ALLIANCE BOIS

Dominique SAUVIGNET 04.77.39.26.88

Bâtiment BTP – 3 rue de Burdignes

ALLO SAM – Yves VIREUX 06.79.06.38.19

Transport public de personnes
3 route de du Tracol

ATELIER CHOUETTE 06.09.85.31.76

Architectes, urbanisme, paysage
3 rue de Burdignes

BARRALON TRANSPORTS 04.77.39.20.81

Transport de biens et de personnes
37 rue du Perthuis

BERNE GERARD 04.77.39.23.80

Charpentier – 17 route de St Etienne

BONNEFOY JEAN-PAUL 06.15.44.50.32

Exploitant Forestier – La roue

BOULANGERIE PATISSERIE – Christophe

COSTECHARREYRE 04.77.74.33.41

8 Rue Jean Roux

BOUTIQUE BABABROC

Yannick LÉROUX 06.38.01.11.93

Brocante – 12 route de St Etienne

CAMPING LES REGNIERES

04.77.39.20.33 - 29 Route du Tracol

CHAPON D'OR – Raphaël BACHER

04.77.39.29.85 Traiteur – 25 route du Tracol

CHATEAU DE BOBIGNEUX

Danièle et Jacques LABERE 04.77.39.24.33

Auberge-Restaurant – Bobigneux

CREATIF – Jocelyne CASTEL

04.77.39.24.83 Coiffure – 11 rue Jean Roux

DESMARTIN JEROME 06.80.72.42.01

Maçonnerie – La Fougère

DR VIAL FRANCOIS 04.77.39.24.72

Médecine générale – 2 Place du 11 Novembre

DURANTE SABINE 04.77.39.22.05

Coiffure à domicile – 37 rue du Perthuis

É.M.T. EMBALLAGE 04.77.39.21.09

Fabrication d'emballages – 17 route du Tracol

GARAGE ST SAUVEUR

Mathieu SAUVIGNET 04.77.39.25.04

Entretien et rép. véhicules – ZA le Perthuis

GAREL JEAN-MARC 04.77.39.20.74

Menuiserie – ZA le Perthuis

GOUGEON MARIE 04.77.74.22.68

Sage-Femme – 2 Montée du village d'enfants

JOURDY MICHEL 06.60.69.24.99

Travaux d'isolation – Av. Ste Madeleine

J.P.G. – Gérard GERY 04.77.39.24.75

Maçonnerie – 26 Avenue Ste Madeleine

LA TOUR DES CEDRES 04.77.39.21.61

Maison de retraite – 16 rue de la Vialle

LES ECRAINELLES – Michel DEVILLE

04.77.39.23.45 Centre équestre – Gimel

LES PLATANES 04.77.39.21.53

Restaurant-bar – 2 rue du Dauphiné

M.A.S. LE ROSIER BLANC 04.77.39.23.69

Maison d'accueil spéc. – Place du 11 Novembre

M.T.B. – Cyril GERY 06.21.17.89.87

Bâtiment BTP – 21 rue du Dauphiné

MATHEVET ROLAND 04.77.39.22.83

Bâtiment BTP – 42 route du Perthuis

MOUNIER TAXI – Bruno Mounier

06.47.73.82.61 Transport de personnes,

taxi – 31 Avenue Ste Madeleine

PERRET JEAN-MICHEL 04.77.39.29.74

Menuiserie d'intérieur – 21 Av. Ste Madeleine

PETITBOIS BARRALON 04.77.39.24.01

Transport routier – La Combe

QUIBLIER FRERES ETS 04.77.39.21.69

Menuiserie, ameublement – 5 chemin du Gd Moulin

QUIBLIER CYRIL 04.77.39.22.51

Menuiserie – 2 Avenue Ste Madeleine

RICHARD ESTELLE 04.77.51.54.05

Métier d'art poterie – Montrabier

ROBAYES MARTIAL 06.11.12.35.02

Plâtrerie, peinture – Avenue Ste Madeleine

ROUX CHRISTIAN 04.77.39.21.12

Scierie – La Gare

SAGE DANIEL 04.71.75.30.28

Cave à vins – 3 route de Burdignes

SAGNOL PHILIPPE 04.77.39.25.98

Maçonnerie – La Taule

S.M. CHARPENTE 04.77.39.25.42

Charpentier – La Linossière

TRIOLET CARROT 04.77.94.16.91

Plomberie – ZA le Perthuis

VIVAL – Marie-Laure GERY

04.77.74.47.63 Supérette – Rue Jean Roux

PRODUCTEURS DU TERROIR

BACHER DENIS 04.77.39.25.93

Vente produits fermiers – Sus-Pourret

É.A.R.L. DE MOREL 04.77.39.25.06

Vente produits fermiers - Morel

G.A.E.C. DE BOBIGNEUX

04.77.39.55.85 Charcuterie – Bobigneux

LA FERME DE TAILLARD 04.77.39.21.14

Charcuterie – Le Sapt

LES JARDINS D'URANIE

Sébastien CROZIER 04.77.73.93.12

Vente produits fermiers – Chazeau

MICHEL CORINNE 07.87.15.25.45

Héliciculture (élevage d'escargots)

58 route de Bourg Argental

Nous vous présentons par avance nos excuses au cas où un oubli se serait glissé dans cette liste. Merci de vous adresser en Mairie

Calendrier des festivités

27/02/16 : Projection du film « Tout schuss » proposé par le CCAS en partenariat avec le cinéma le Foyer

28/02/16 : Concours de belote de la FNACCA

6/03/16 : Loto organisé par l'APEL

11/03/16 : Soirée Jeux proposé par le comité des fêtes

19/03/16 : Spectacles d'humour pour enfants et adultes proposés par la Fourmilière

31/03/16 : Don du sang organisé par l'ÉFS

1/04/16 : Soirée cartes organisée par le Sou de l'école publique

2/04/16 : Théâtre d'ombres pour les enfants dès 4 ans : « La mouette et le chat » proposé par le CCAS en partenariat avec le CLAFR

9/04/16 : Bal de la classe 2018

21/05/16 : Bal de la classe 2018

5/06/16 : Porte-ouverte de l'association les petites mains de Taillard

11/06/16 : Tournoi de hand organisé par l'OCS

25/06/16 : Concours de pétanque organisé par la classe 2018

14/07/16 : Concours de pétanque organisé par les sapeurs pompiers

6 et 7/08/16 : Fête d'été organisé par le comité des fêtes

Du 26/08/16 au 29/08/16 : Vogue de la classe 2018

27/08/16 : Marché des producteurs proposé par la Fourmilière

29/08/16 : Don du sang organisé par l'ÉFS

18/09/16 : Taillardine organisée par le Sou de l'école publique

1/10/16 : Soirée familiale organisée par Lou San Savéo

31/10/16 : Don du sang organisé par l'ÉFS

6/11/16 : Thé dansant organisé par la Défense du Patrimoine Forestier

3 et 4/12/16 : Téléthon

19/12/16 : Don du sang organisé par l'ÉFS

A votre service

Horaires Mairie :

Mardi, Vendredi : 8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h00

Mercredi, Jeudi : 8h30 - 12h00

Samedi : 8h30 - 11h30

Horaires La Poste :

Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi : 9h00 - 12h00

Samedi : 8h30 - 11h30

Horaires La Poste :

Du 1er Mai au 30 Octobre :

Lundi et Vendredi : 13h30 - 18h00

Mercredi et Samedi : 9h00 - 12h00 / 13h30 - 18h00

Horaires Déchetterie :

Du 1er Janvier au 30 Avril

du 1er Novembre au 31 Décembre :

Lundi et Vendredi : 13h30 - 17h00

Mercredi et Samedi : 9h00 - 12h00

13h30 - 17h00

Horaires Bibliothèque :

Mardi le 1er et le 3ème du mois : 16h30 - 18h30

Mercredi le 2ème et le 4ème du mois

9h00 - 11h30

L'an dernier, à l'occasion de la revue municipale, nous avons lancé un appel à projet afin de changer le logo de notre village. Parmi les propositions, un logo a retenu notre attention, c'est celui d'Alexandra Sauvignet (étudiante). Ce logo reprend les éléments naturels qui entourent notre village, la montagne, les sapins et la rivière. Nous remercions Alexandra au nom du village et du Conseil Municipal pour son travail.

